



## Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

### PROCES-VERBAL N°43

---

Réunion du mardi 13 juin 2023

---

#### 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

##### 1.1. Classements initiaux

##### 1.2. Confirmations de niveau de classement

#### **VALENTON – STADE AUGUSTE DELAUNE – NNI 940740101**

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 05/06/2023 et des documents transmis :

- Tests insitu
- Plan côté de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires

La C.R.T.I.S. constate que les dimensions de l'aire de jeu sont de 83x50 et ne respectent donc pas les dimensions minimums nécessaires.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. ne peut prononcer un classement de cette installation.

#### **BOIS D'ARCY – STADE JEAN MOULIN 2 – NNI 780730102**

La C.R.T.I.S. prend connaissance des photos constatant la levée des non-conformités mineures suite à la notification de la C.F.T.I.S. du 25/05/2023 et transmet à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

**VILLIERS SUR MARNE – STADE OCTAVE LAPIZE 2 – NNI 940790202**

Cette installation sportive était classée en niveau T4 PN jusqu'au 26/03/2023.

Installation visitée par M. HAMZA, membres de la C.R.T.I.S., le 26/01/2023 suite à l'installation d'une moquette synthétique.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN et signée par le propriétaire le 01/02/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- A.A.C.
- Rapport de visite
- Tests insitu du 23/04/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 SYN jusqu'au 01/11/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

**RAMBOUILLET - STADE DU RACINAY 2 - NNI 785170202**

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception de l'A.O.P. et transmet à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

**ST GERMAIN EN LAYE – STADE GEORGES LEFEVRE N°2 – NNI 785510102**

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception des tests in situ et transmet à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

### 1.3. Changements de niveau de classement

## 2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

**BONDOUFLE – STADE ROBERT BOBIN 1 – NNI 910860101**

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 12/06/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 02/06/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 1274 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.54.
- Facteur d'uniformité : 0.71.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 29/06/2025.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

## 3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

**NOISY LE ROI - STADE SIBANO N°3 – NNI 784550103**

Cette installation sportive est classée en niveau T5 SYN jusqu'au 08/10/2029.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de mise en place d'un gazon synthétique, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable pour une installation sportive signé par le propriétaire le 08/06/2023.
- Fichier d'avant-projet de novembre 2022.
- Plan de masse du terrain avec aire de jeu de 100 m x 60 m (avec zone de sécurité de 3,50m)
- Plan du projet de construction des nouveaux vestiaires (10 vestiaires joueurs ,2 vestiaires arbitres) avec un début des travaux prévu en novembre 2023.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement au niveau T5 SYN pour un renouvellement de la moquette synthétique.

#### 4. DIVERS

##### **CLAYE SOUILLY – STADE CLEMENT PETIT 1 – NNI 771180101**

Cette installation sportive est classée T5 PN jusqu'au 21/02/2027.

Visite et contrôle des installations dans le cadre d'une visite conseil par M. GODEFROY membre de la C.R.T.I.S. le 06/06/2023

L'objectif étant de faire un état des lieux, et d'apporter des conseils au club et à la Mairie en vue d'un classement en T3 afin de disputer le Championnat R1 Seniors.

Les documents suivants sont transmis au club et à la Mairie de Claye Souilly :

- Rapport de visite du 06/06/2023
- Compte rendu de réunion du 06/06/2023

##### **MOISSY CRAMAYEL – STADE PAUL RABAN – NNI 772960101**

A la demande de Grand Paris Sud, présence de M. Godefroy à une réunion concernant les travaux des vestiaires de cette installation sportive.

L'objectif étant d'apporter des conseils à Grand Paris Sud en vue de conserver un classement de niveau T2.

Les documents suivants sont transmis au club, à la Mairie de Moissy Cramayel, et à Grand Paris Sud :

- Compte rendu de réunion du 08/06/2023